



Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran

N°16
2020

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n° FR 5400472 (ZSC) & n° FR 5412005 (ZPS)



Port d'Envaux
© A. Orseau/LPO

Édito

La « Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran », reconnue zone spéciale de conservation (ZSC) et zone de protection spéciale (ZPS), accueille dix-sept habitats naturels et soixante-six espèces de flore et de faune - dont quarante espèces d'oiseaux - rares et menacés à l'échelle de l'Europe. Dès 1996, elle est l'un des 35 sites pilotes en France à expérimenter Natura 2000 pour la première fois. La démarche, inchangée depuis, repose sur la concertation et la recherche collective de la préservation de l'environnement, dans un juste équilibre avec le maintien des activités socio-économiques du territoire.

Ce 16^{ème} numéro revient sur les événements marquants de ces 24 années d'actions concertées pour la biodiversité : mobilisation des collectivités, engagement des agriculteurs dans les Mesures Agro-environnementales, adhésion des propriétaires privés ou publics et des structures aux Chartes et Contrats

Natura 2000, création de zones refuges favorables au Vison d'Europe, restauration de zones humides... Autant de réussites cumulées qui concourent à une meilleure prise en considération des enjeux du territoire et à la sauvegarde de notre remarquable patrimoine.

La LPO, structure animatrice, tient à remercier tous les partenaires et acteurs du territoire qui se mobilisent chaque année pour cette vallée exceptionnelle. Car l'engagement de tous et la poursuite de cette démarche basée sur l'animation et la concertation, demeurent indispensables pour faire face aux défis à venir et permettre à chacun d'agir.



Pour le Vison d'Europe, mammifère semi-aquatique menacé d'extinction, le Val de Charente constitue sa limite nord de répartition : il a disparu de tout le reste du territoire français.
© A. Meunier/LPO



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

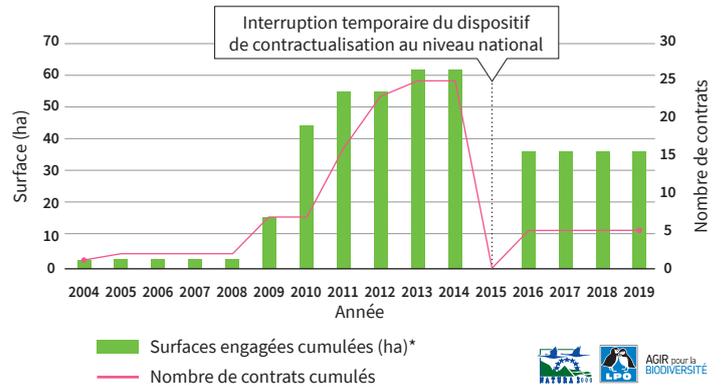
Ils se mobilisent en faveur de la préservation des milieux naturels !

Les habitats naturels présents au cœur du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran » constituent des lieux de vie essentiels aux espèces (zones de repos, d'alimentation, de reproduction...). Forêts et boisements alluviaux, mégaphorbiaies, cladiaies, ripisylves, plans et cours d'eau du territoire hébergent une exceptionnelle richesse animale et végétale. Ils rendent aussi d'immenses services à l'Homme : limitation de l'impact des crues, recharge des nappes phréatiques, etc. Ce sont les « fonctions écosystémiques ».

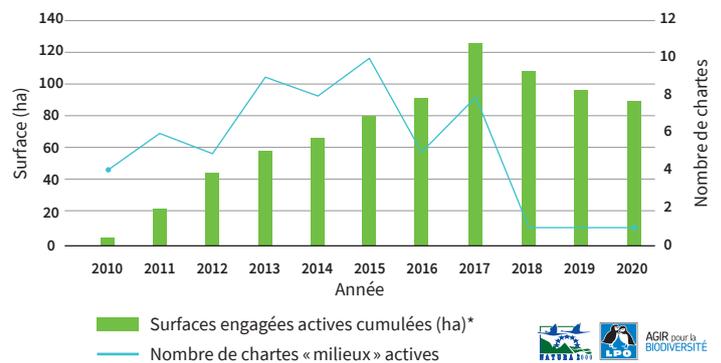
En 24 ans d'actions, **près de 70 volontaires**, accompagnés par la structure animatrice, ont ainsi signé une charte ou un contrat Natura 2000. Ces deux outils propres à Natura 2000, sont destinés aux propriétaires, ayants-droits, collectivités... souhaitant mettre en œuvre sur leurs terrains, des pratiques vertueuses pour préserver ces richesses naturelles et les fonctions qu'elles nous rendent. Ils leur permettent de valoriser leur engagement pour la biodiversité voire de financer certains travaux de restauration, de création ou de maintien des habitats naturels sur leurs parcelles.

Depuis 2004, environ **65 chartes** et **23 contrats** Natura 2000 ont ainsi permis de préserver près de **200 ha** de milieux naturels et ainsi toutes les espèces qu'ils hébergent !

Évolution des surfaces engagées en contrats Natura 2000



Évolution des surfaces engagées en Chartes Natura 2000 « milieu »



* Surface cadastrale totale des parcelles ayant fait l'objet d'un engagement

Les agriculteurs s'engagent en faveur des prairies

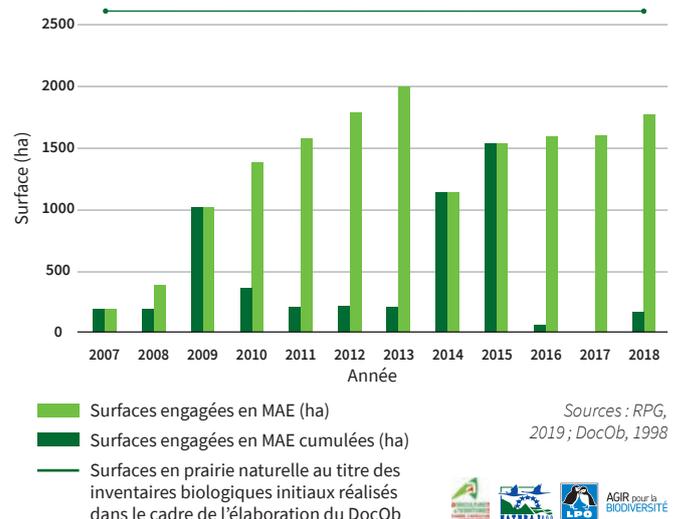
Les prairies humides alluviales hébergent également des raretés : Râle des genêts (*Crex crex*), Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), etc. Elles jouent aussi un rôle essentiel dans le fonctionnement hydrologique de la vallée alluviale : épuration des eaux, rétention des crues...

Afin de créer ou de préserver des couverts herbacés favorables aux espèces du territoire, la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, en partenariat avec la LPO, proposent aux éleveurs du territoire d'engager, volontairement, leurs parcelles en mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Sur les **2600 ha** de prairies présentes dans la vallée, près de **69 agriculteurs** se sont engagés, en Charente-Maritime, sur environ **1800 ha** à créer et/ou entretenir des couverts herbacés favorables à la préservation des espèces du site !

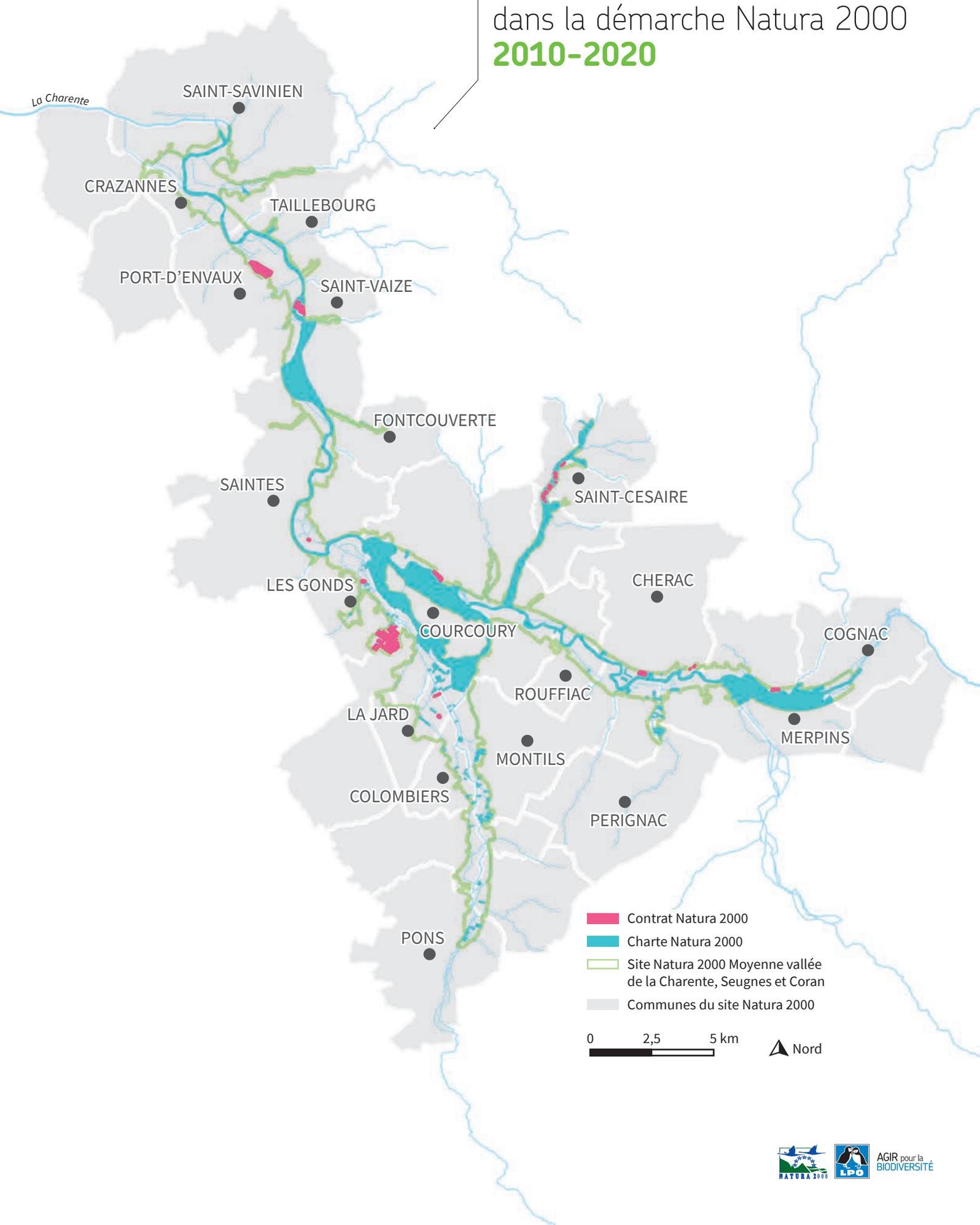
Pour une période de 5 ans, ils adaptent leurs pratiques de manière à intégrer les enjeux du site Natura 2000 et la sensibilité des espèces faunistiques et floristiques qu'il abrite. En échange de ce changement de pratique et du service ainsi rendu à l'environnement et au territoire, les agriculteurs reçoivent une contrepartie financière.

Évolution des surfaces engagées en MAE



Sources : RPG, 2019 ; DocOb, 1998

Parcelles ayant été engagées
dans la démarche Natura 2000
2010-2020



Cinq « LIFE » pour démultiplier l'action



Cinq ambitieux programmes européens « LIFE » ont vu le jour sur la moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran, sous l'impulsion de la LPO, structure animatrice, et des partenaires du territoire. Complémentaires à Natura 2000, ces programmes ont contribué à l'émergence de nouvelles dynamiques territoriales et ont généré plusieurs centaines de milliers d'euros d'actions en faveur de la biodiversité, également valorisées économiquement par des entreprises locales.

Les agriculteurs sont en première ligne de la préservation des milieux « ouverts » et des espèces d'intérêt européen qu'ils accueillent. Ainsi **dès 1992**, le premier **LIFE « Rôle des genêts »** a été lancé sur le territoire. Il a favorisé l'émergence d'une nouvelle dynamique agricole et a contribué à la préfiguration d'un outil spécifiquement réservé aux agriculteurs : les mesures agro-environnementales (MAE). En réponse à l'effondrement des populations du Rôle des genêts qui se poursuivait malgré cela, un nouveau **« LIFE+ Nature Rôle des genêts »** a été initié **en 2011**. Une fois encore, avec la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime, la LPO est intervenue pour développer, avec l'appui des agriculteurs, des techniques innovantes et des mesures d'urgence.

Dès 1994, suite à l'adoption de la Directive « Habitats » par l'Union Européenne, des réflexions sont initiées, notamment par la LPO, afin de lancer, le **LIFE « Docob Natura 2000 » expérimental** en 1996-1998. Une démarche novatrice, basée sur la concertation territoriale multi partenariale (COPILS, groupes de travail...) émerge alors et permet l'élaboration du document d'objectifs ou DocOb (plan de gestion d'un site Natura 2000). Ce LIFE sera finalement porté par Réserves Naturelles de France (RNF) : le site Natura 2000 y est inscrit par la structure animatrice, parmi 35 sites-tests répartis partout en France.

En 2005, un nouveau **LIFE « Eau et Rivière »** émerge sur le territoire. Porté par la LPO, son objectif est d'initier une dynamique autour des enjeux de préservation de la ressource en eau. Actuellement, la structure animatrice continue à relayer les enjeux écologiques et hydrologiques nécessaires à l'atteinte des objectifs du DocOb. Elle a ainsi soutenu l'émergence du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin versant du fleuve Charente, validé en 2019. Outil essentiel, le SAGE permet de fixer un cadre de référence en matière de politique de l'eau.



Charente © A. Orseau/LPO



Rôle des genêts © J.-L. Pinaud

Septembre 2017, lancement du LIFE VISON ! Engagé sur 5 ans, ce programme a pour objectif de sauver le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), espèce classée en danger critique d'extinction à l'échelle française et mondiale, dans un de ses derniers noyaux de population en France : le bassin de la Charente. Financé à près de 75 % par l'Europe, il est coordonné par la LPO en partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et le bureau d'étude GREGE. Circonscrit à 8 sites Natura 2000 localisés en Charente et Charente-Maritime, le périmètre d'intervention du LIFE VISON intègre le site de la Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran.

LIFE Vison : des avancées majeures sur le territoire !



En 2020, la totalité du site Natura 2000 a été prospectée (capture, tunnel à empreintes et/ou pièges photos). Résultat ? **Un Vison d'Europe a été détecté** par piège-photo sur le Bramerit, affluent rive droite de la Charente, fin 2019 ! Au regard de cette découverte majeure, des campagnes de détection plus approfondies sont réitérées au cours de l'année 2020 par les équipes de la LPO. L'objectif ? Confirmer la présence d'un éventuel nouveau noyau et, le cas échéant, caractériser sa composition. Mais attention, l'absence d'individu sur un secteur donné ne préfigure pas de l'absence de l'espèce ! En effet, le Vison d'Europe, particulièrement discret, est très difficile à observer ! La multiplication des campagnes de terrain s'avère alors essentielle pour optimiser les chances de le détecter.

Par ailleurs, les partenaires, les propriétaires privés et les collectivités continuent à se mobiliser en faveur de la préservation du Vison d'Europe et des espèces associées :

- Les communes de **Saint-Sauvant, de Dompierre sur Charente, de Saint-Vaize, de Bussac-sur-Charente et de Saint-Savinien** ont délibéré favorablement pour la création de zones de préemption couvrant **241 ha d'espaces naturels** sur le territoire, au sein du périmètre LIFE VISON.
- **Plusieurs propriétaires privés ou publics** ont contribué à la création d'une quinzaine de zones refuges, soit **plus de 8 ha d'habitats humides préservés**, favorables au repos, à la chasse et à la reproduction du Vison d'Europe et des espèces associées.
- **4 ha de cladiaies** sur les marais de l'Anglade et **1,5 ha de mégaphorbiaie** sur la commune de Rouffiac, deux habitats d'intérêt européen, ont été **restaurés** respectivement en 2018 et 2019 dans le cadre du LIFE VISON. En outre, en partenariat avec la Fédération de pêche de la Charente-Maritime, la LPO prévoit la **restauration de deux frayères à brochets** sur le site en 2021.

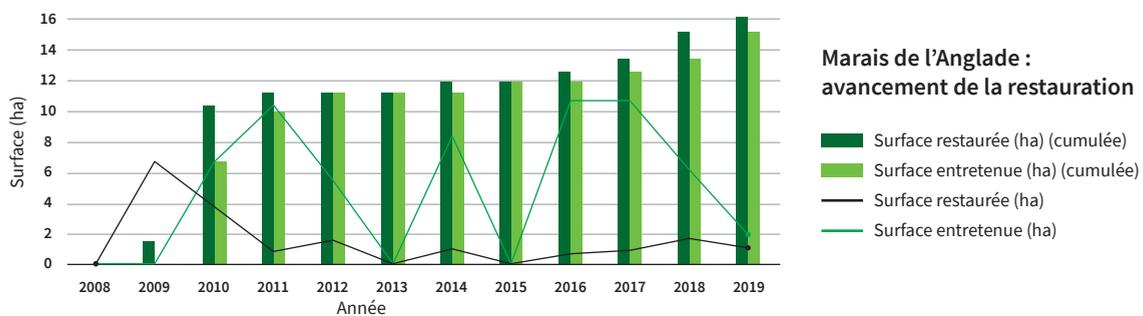
Un bijou au cœur d'un écriin de frênaie : le Marais de l'Anglade

Focus sur 11 ans d'actions

Confronté à l'abandon totale des pratiques ancestrales de récolte de la « rouche » (nom local du Marisque) et des modifications de son fonctionnement hydrologique (multiples épisodes de sécheresses, prélèvements accrus de la ressource en eau sur le bassin versant), le Marais de l'Anglade se boise et s'assèche. Les multiples épisodes de sécheresses associés aux prélèvements de la ressource en eau sur l'ensemble du bassin versant de la Charente perturbent les niveaux et la durée d'inondation, au détriment des végétations remarquables du site et des espèces qui en dépendent.

Dès 1998, des actions de sauvegarde sont développées pour préserver ce remarquable joyau de biodiversité. Désormais, la LPO mobilise les contrats Natura 2000 et accompagne les propriétaires dans la démarche. Mais face à la complexité foncière, il faut attendre 2009 pour que les premiers travaux démarrent : l'entretien annuel succède désormais à la restauration. Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) achète les parcelles des propriétaires souhaitant s'en défaire et les valorise écologiquement.

Aux côtés de la gestion biologique, la structure animatrice met en œuvre : l'animation foncière avec le CEN, actions d'information des signataires et des riverains, partage de savoirs faire traditionnels avec le marais de Gensac-La-Palue (en Charente), recherche de financements pour des actions de mise en valeur écologique et pédagogique ainsi que pour des études du fonctionnement hydrogéologique... Un plan de gestion en cours d'élaboration, consignera toutes ces actions et tentera aussi d'anticiper les effets attendus du changement climatique sur la végétation, les espèces et le fonctionnement hydrologique.



Pour faciliter les modalités administratives et financières, la LPO porte des contrats Natura 2000 pour le compte des propriétaires privés volontaires (signature de conventions d'utilisation permettant la conduite des travaux de restauration).

Communiquer, informer et sensibiliser pour mieux préserver ?

Pour préserver la biodiversité et faire prendre conscience à chacun des enjeux écologiques, socio-économiques et culturels actuels, la communication, l'information et la sensibilisation sont trois facteurs clés essentiels. Aussi la LPO s'engage aux côtés des collectivités et partenaires du territoire pour élaborer et mettre en œuvre de multiples actions :

- réunions publiques et expositions ciblées
- animations, scolaire et grand public, et sorties nature qui, au-delà de l'aspect ludique, s'inscrivent dans une véritable démarche d'éducation et de sensibilisation à l'environnement
- événements spéciaux et manifestations : la dernière en date ? L'animation de la nuit de la chauve-souris en août 2019, qui a rassemblé près de 150 personnes !
- publication régulière d'actualités sur le site internet dédié du site Natura 2000 (<http://pc70valcharente.n2000.fr/accueil>)
- articles dans les bulletins municipaux
- édition de divers supports d'information et de communication spécifiques pour les habitants, les usagers, les propriétaires, les élus et les professionnels du territoire : guide technique des outils Natura 2000 mobilisables, bulletin d'information générale ou « infosite » à destination du grand public, plaquettes et flyers visant à communiquer sur les événements du site Natura 2000...



Sortie scolaire © A. Orseau/LPO

QUELQUES CHIFFRES CLÉS...

- **16 infosites** édités depuis la naissance du site Natura 2000
- Environ **2 sorties de découverte par an dont notamment, depuis 2010** : 9 animations grand public et 8 sorties scolaires
- **4 actualités** par an sur le site web, 10 articles pour les bulletins municipaux...

Le nouveau « Fleurs et bêtes en goguette » est sorti !

Partez à la découverte des milieux et des espèces de la vallée de la Charente et affluents...

Créé en 2008, « Fleurs et Bêtes en Goguette » vous fait découvrir les habitats et espèces rares du site : 28 pages de surprises et de photos pour devenir incollable sur les richesses exceptionnelles de notre vallée !

Au cœur de la vallée de la Charente, de Mansle à Saint-Savinien, les milieux naturels abritent en leur sein une richesse exceptionnelle, insoupçonnée aux regards des curieux. A chaque double page, retrouvez un milieu naturel et les espèces de faune

ou de flore que vous pourriez y observer. Des prairies humides entrelacées de cours d'eau et de forêts en passant aux coteaux chauds et ensoleillés, partez sur les traces du Vison d'Europe, de la Couleuvre à collier ou de l'Azuré du serpolet, écoutez le chant de la Marouette ponctuée, flânez près des Fritillaires pintade ou des orchidées. Profitez de la richesse du patrimoine naturel du bassin de la Charente à travers un livret haut en couleur et riche en illustrations !

ET POUR EN BÉNÉFICIER ?

Il sera distribué lors des animations scolaires ou grand public que nous organisons. En outre, il sera diffusé en plusieurs exemplaires aux collectivités du territoire et aux partenaires qui le souhaitent (et disponible en mairie). Les collectivités désirant valoriser la faune et la flore du territoire auront également la possibilité d'exploiter les contenus qu'il renferme.

Comment l'obtenir ?

Par téléchargement gratuit :
<http://pc70valcharente.n2000.fr/fleursetbetesengoguette>

Et si vous êtes une collectivité, contactez-nous ! Nous serons ravis de vous transmettre quelques exemplaires ou la version pdf à diffuser largement.



Épuisé, ce livret vient d'être réédité en 5 000 exemplaires et modernisé. Dorénavant, il présente 11 habitats et 44 espèces du site, et aussi des autres sites Natura 2000 situés en amont, jusqu'à Mansle, en Charente !

QUI CONTACTER ?

Marion JANSANA - LPO
8 rue du Docteur Pujos - CS90263
17305 ROCHEFORT Cedex
05 46 83 60 83 - marion.jansana@lpo.fr
pc70valcharente.n2000.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

